

LE MILLÉSIME 2023 DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : le SCoT Pays de Falaise



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT Caen-Métropole et du Pays de Falaise.

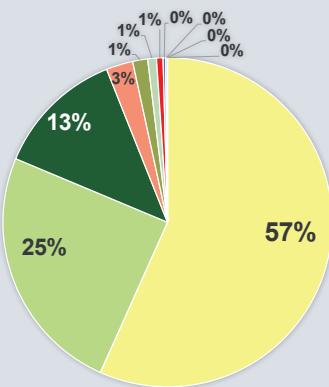
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture biophysique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2023¹ a été récemment livré, complétant les précédents, à savoir 2012, 2016 et 2020. Disposer de quatre millésimes comparables, couvrant plus d'une décennie, permet de saisir les évolutions du territoire, de son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. Une étude à venir portera sur les évolutions du territoire durant cette période.

- **L'application cartographique du MOS** ainsi que **les dictionnaires des couvertures et usages** sont accessibles sur le site www.aucame.fr, rubrique « Portail cartographique » : <https://www.aucame.fr/>

¹ Réalisé sur la base des orthophotographies de l'IGN du printemps-été 2023.

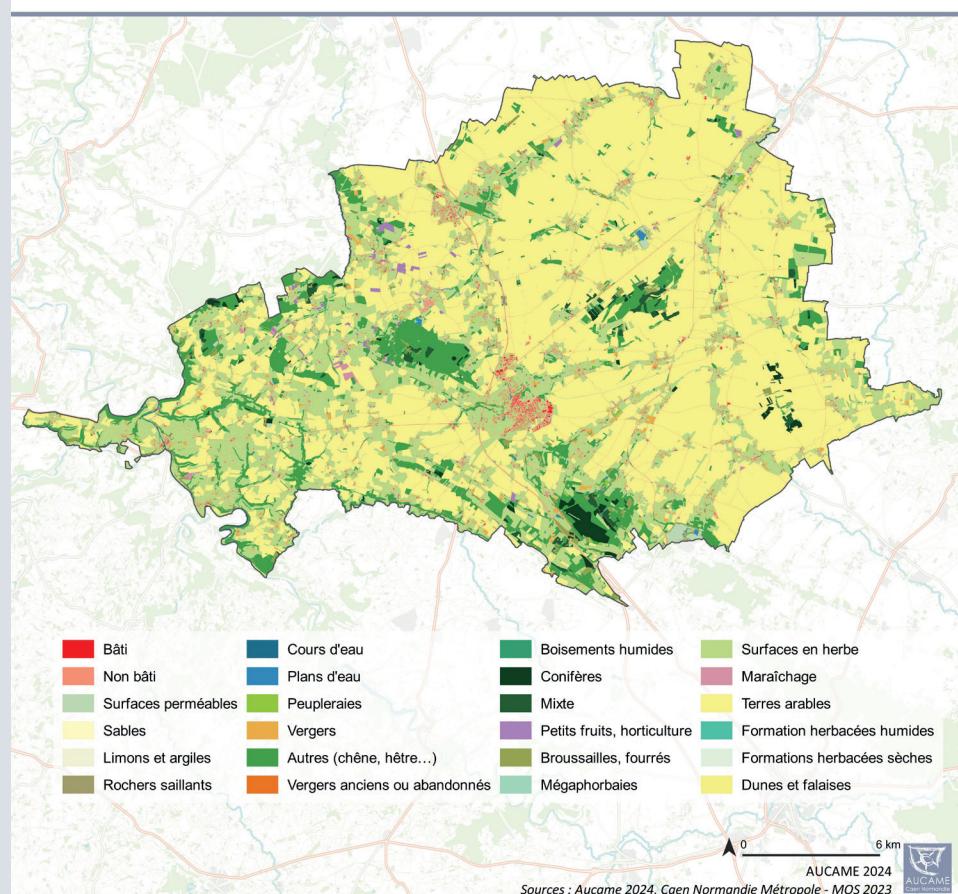


La couverture du sol du SCoT Pays de Falaise



Répartition en hectares :	
Grandes cultures, céréales et autres terres arables	28 201
Surfaces en herbe	11 913
Formations arborées	6 034
Non bâti	1 309
Formations arbustives	732
Surfaces perméables	436
Bâti	329
Surfaces en eau	116
Maraîchage	79
Autres formations herbacées	5
Sols nus	2
Total	49 159

Occupation du sol : couverture en 2023



Un peu plus de la moitié du sol est occupée par des cultures agricoles, les prairies et les forêts représentant l'autre couverture dominante du territoire. Ces deux couvertures ont une répartition géographique très marquée. Les cultures se situent majoritairement à l'est de Falaise, entre l'axe Potigny / Falaise et les premiers escarpements du pays d'Auge, à l'extrême est. Cet espace de champs ouverts, de la campagne caennaise au nord et de la campagne de Trun au sud, est marqué par la Dives et ses nombreux affluents, cours d'eau offrant une ripisylve (végétation au bord des cours d'eau) importante.

Le « Haut Pays de Falaise » marque une frontière paysagère entre l'est et l'ouest. Il offre un paysage plus bocager et plus arboré avec notamment au nord de l'arboriculture et des espaces de cultures maraîchères. Enfin, la Suisse Normande occupe l'ouest du territoire avec ses escarpements rocheux ou boisés, marqués par le passage de l'Orne.



Évolutions de la couverture

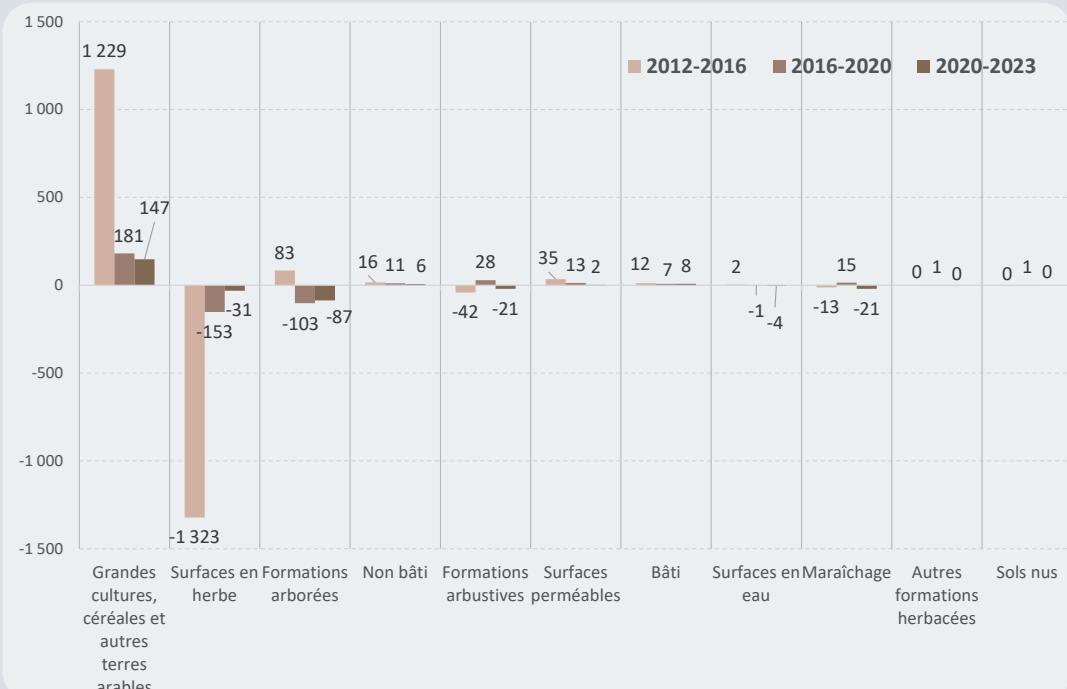
Les évolutions constatées ci-dessous seront approfondies dans une future publication, notamment en croisant les usages et les couvertures, en localisant les exemples dans le tissu urbain, ou encore en caractérisant les surfaces avant leur évolution. Les éléments présentés ici sont fournis à titre informatif et visent à susciter l'intérêt pour de futures informations plus détaillées.

Entre 2012 et 2023, 3 % de la surface du Pays de Falaise a changé de couverture.

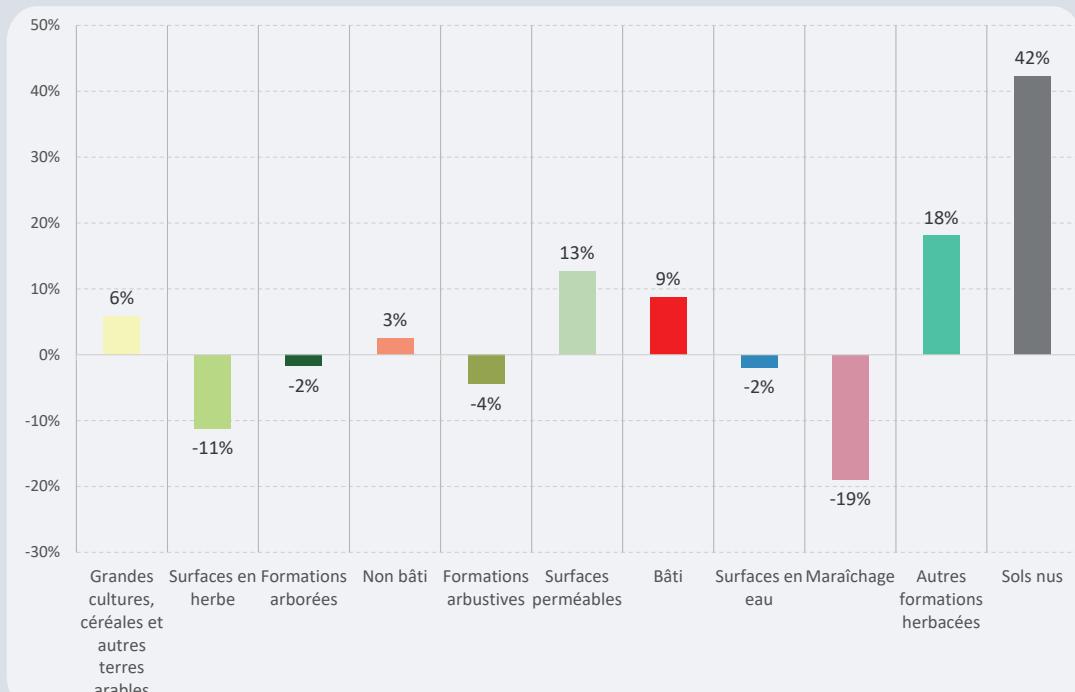
Concernant les surfaces « naturelles », deux couvertures ont connu des évolutions inverses et probablement liées. Les surfaces dédiées aux grandes cultures ont augmenté de plus de 1 500 hectares (+ 6 %) par rapport à la surface totale de 2012. À l'inverse, les surfaces en herbe ont diminué de 1 500 hectares, soit une baisse de 11 %. Ces évolutions se sont principalement produites durant la période 2012-2016.

Les surfaces « artificielles » (au sens du MOS) ont logiquement augmenté. Les surfaces bâties (par exemple, les maisons) et les surfaces non bâties (par exemple, les routes) ont progressé respectivement de 27 hectares (+ 9 %) et de 33 hectares (+ 3 %). Ces augmentations ont été relativement linéaires sur la période 2012-2023.

Évolution en hectare de chaque poste « couverture » entre chaque millésime



Taux d'évolution de chaque poste « couverture » entre 2012 et 2023



Illustrations : Fontaine-le-Pin

À gauche, en 2012, des surfaces essentiellement couvertes par des surfaces en herbe.

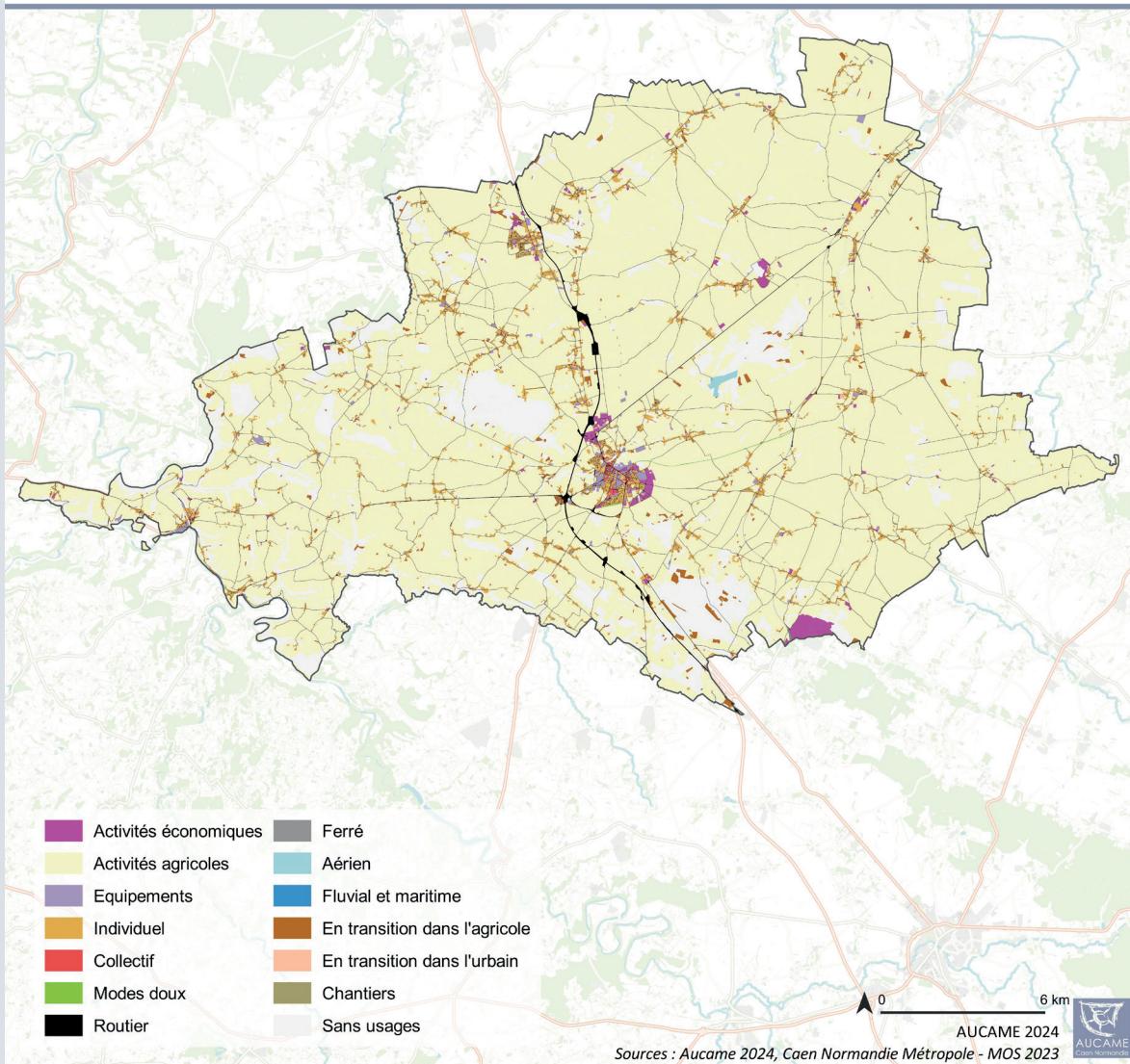
À droite, en 2023, une partie des parcelles est couverte par des grandes cultures.



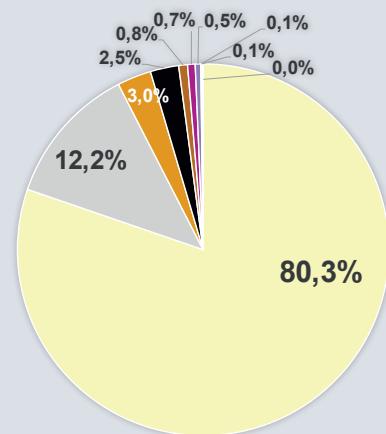


L'usage du sol du Pays de Falaise

Occupation du sol : usage en 2023



Répartition en hectares :	
Activités agricoles	39 457
Sans usages	5 998
Habitat individuel	1 453
Infrastructures de déplacements	1 214
En transition dans l'agricole	376
Activités économiques	325
Équipements	235
En transition dans l'urbain	51
Habitat collectif	33
Chantiers	16
Total	49 159



Cultures, prairies ou encore maraîchage réunis, occupent plus des 3/4 du sol, ce qui confère au Pays de Falaise un visage très rural. En creux, les espaces blancs dits « sans usages » (ni agricoles ni urbains), c'est-à-dire les bois et autres espaces naturels, couvrent un peu plus de 10 % du territoire avec notamment le bois du Roi à l'ouest de Falaise ou encore les Monts d'Eraïnes à l'est et le bois de Saint-André au sud.

Par contraste, les usages urbains, comme les zones d'activités, l'habitat (essentiellement individuel) ou encore les infrastructures de transport occupent moins de 10 % de l'espace. Géographiquement, deux pôles se détachent, Falaise et Potigny. Toutefois, l'habitat apparaît relativement dispersé, visible par les nombreuses taches oranges disséminées sur l'ensemble du territoire, surtout le long des axes routiers. Enfin, les espaces d'activités économiques, qui comprennent les carrières, ressortent également, principalement au nord et au sud de Falaise.



Évolutions des usages

Évolution en hectare de chaque poste « usage » entre chaque millésime



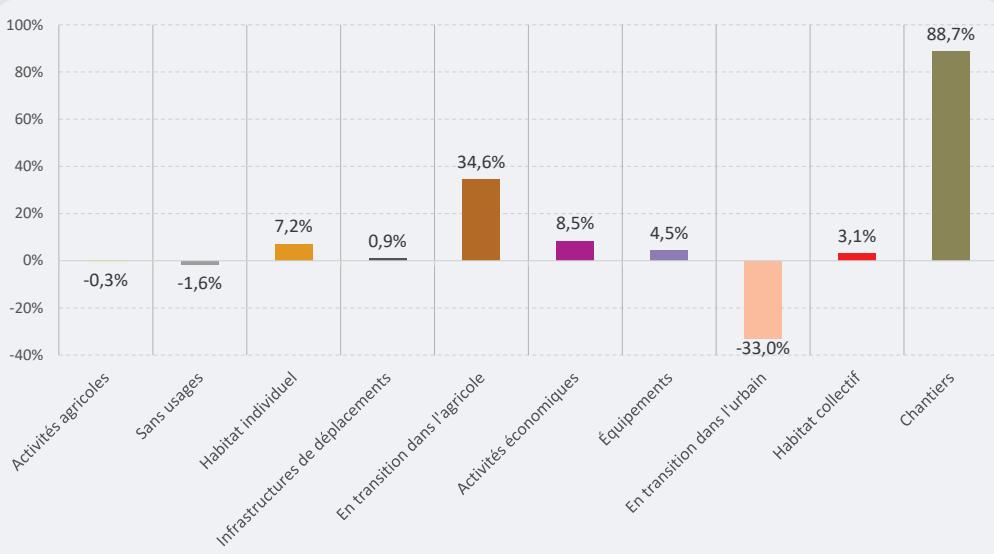
Illustrations : Falaise

En haut, en 2012, deux parcelles en activités agricoles.

En bas, en 2023, un lotissement constitué d'habitat individuel se construit peu à peu.



Taux d'évolution de chaque poste « usage » entre 2012 et 2023



Entre 2012 et 2023, 1 % de la surface du Pays de Falaise a changé d'usage.

L'une des principales évolutions concerne les activités agricoles. En effet, les surfaces qui leur sont dédiées ont diminué de plus de 120 hectares en dix ans, avec une baisse particulièrement marquée entre 2012 et 2016. Toutefois, par rapport à la surface totale dédiée aux activités agricoles, cela représente une perte de moins de 0,5 %. Parallèlement, les espaces dits « en transition dans l'agricole » ont augmenté d'un peu moins de 100 hectares, ce qui pour-

rait être le signe d'un enrichissement. Dans le même temps, les espaces « naturels » (« sans usages ») ont également diminué de près de 100 hectares (- 1,6 %).

Logiquement, les surfaces d'habitat, quasi exclusivement individuel, ont augmenté de 97 hectares (+ 7 %). Une autre augmentation notable concerne les surfaces consacrées aux activités économiques, qui ont crû de 25 hectares (+ 8 %). Pour ces deux postes, une inflexion est observée durant la dernière période, 2020-2023.

Pour aller plus loin :

► Une note méthodologique sur l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y